

Communes, et ce discours fut appuyé très énergiquement par un monsieur qui prit aussi la parole dans cette occasion. On vit ce monsieur élever les mains en signe d'horreur à la vue des maux dont souffrait le pays par suite du fait que l'on faisait miroiter devant les yeux de députés aux Communes des positions tenues en réserve. Ce député qui dénonçait ainsi cette manière de tenter les membres des Communes a été depuis élevé, lui-même, à la dignité de magistrat dans la province d'Ontario.

Le premier paragraphe de l'adresse signale la prospérité dont jouit actuellement le Canada. Les honorables messieurs qui ont déjà pris la parole, ont également fait allusion à cette prospérité, et admis que cette prospérité existait réellement à un très haut degré. Tout en partageant cet avis, j'ajouterai que, comparativement avec la prospérité qui règne aujourd'hui dans toutes les parties du monde, le Canada se trouvait tout aussi bien, relativement au reste du monde, pendant les mauvaises années de 1892 et 1893 que durant les bonnes années de 1897 et de 1898. Quel était l'état des affaires en 1892, 1893 et 1894 ? Nous traversons alors une crise formidable qui fit sombrer presque toutes les banques des Etats-Unis. Une disette extrême se fit sentir chez ces derniers. La même disette, quoique moins forte, atteignit la Grande-Bretagne et, de fait, tout le monde commercial. Bien qu'ici nous n'ayons pas entièrement échappé à cette vague de dépression et de gêne ; bien qu'elle nous ait fait souffrir dans une certaine mesure, cependant, nous avons fait bonne figure au milieu de cette épreuve, et nous en sommes sortis heureusement comparativement avec les autres nations.

Mon honorable ami, le chef de cette Chambre, dit que nous devons considérer l'immigration comme une preuve de la prospérité actuelle. Je ne nie pas que l'arrivée en grand nombre de colons étrangers dans notre pays soit un signe de prospérité. Cette prospérité peut être une des raisons qui attirent ici les immigrants, et l'arrivée au milieu de nous de nombreux colons étrangers doit nous réjouir. Mais j'ai aussi examiné quelque peu les documents publics et je n'ai trouvé dans ces documents aucune preuve qui soit de nature à me faire croire que nous recevons présentement, ou que nous avons reçu, pendant l'année dernière, sur laquelle nous avons quelques données, un nombre de colons étrangers beaucoup plus considérable que pendant les mauvaises

années de 1892, 1893, 1894, et les deux ou trois suivantes.

Mon honorable ami qui siège à côté de moi, l'honorable chef de l'opposition, a fait remarquer qu'il n'a pas été capable de découvrir dans les tableaux du Commerce et de la Navigation une seule entrée d'effets appartenant à des colons et indiquant la sortie de ceux-ci du pays. Je crois devoir dire que j'ai été quelque peu plus heureux sous ce rapport. On ne trouve pas cette entrée sous le titre de "effets de colons" ; mais sous le titre de "meubles de ménage." Quand ces meubles arrivent ici, ils sont appelés "effets de colons" ; mais s'ils sortent du pays, ils sont adroitement désignés sous le nom de "meubles de ménage." Comme on peut le voir, ce sont précisément les mêmes effets. Les "effets de colons" qui sont inscrits dans les registres de la douane comme entrés en Canada, ou comme en sortant, sont presque la seule statistique que nous ayons sur le mouvement de notre population. Je constate que "les effets de colons" partis des Etats-Unis et entrés en Canada, pendant l'année 1898, représentent une valeur de \$2,334,457, ce qui est vraiment un chiffre très respectable, et que, pendant la même année, les "meubles de ménage" exportés du Canada aux Etats-Unis représentent une valeur de \$886,622.

Si je remonte jusqu'à l'année 1894, je constate que, pendant cette dernière année, "les effets de colons" entrés en Canada et venant des Etats-Unis, représentaient une valeur de 2,665,893, ou près de \$300,000 de plus que ce que nous trouvons dans les tableaux du Commerce et de la Navigation de l'année 1898, dans le même chapitre qui excite tant, aujourd'hui, l'admiration de la droite, et je constate, en outre, que, si nous comparons "les meubles de ménage" qui sont sortis du Canada pour les Etats-Unis, pendant ces deux mêmes années, il y a très peu de différence entre ces deux années. La valeur de ces meubles de ménage était, en 1894, de \$940,000, tandis qu'en 1898, elle s'élevait à \$886,000. D'où il faut conclure que, en nous appuyant sur les données statistiques fournies par les relevés de la douane — et nous ne possédons, sur ce point, aucune autre source d'informations, il n'y a rien qui prouve que le mouvement d'immigration en Canada et le mouvement d'expatriation, pendant les années 1894 et 1898, aient été sensiblement différents. J'ai choisi ces deux années pour ma comparaison, parce que nous savons que, en 1894, une dépression commerciale et industrielle se fit sentir